

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3-13
Les nouvelles du conseil communal	14-15
CAUSE TOUJOURS	16-26
SOCIETES LOCALES	27-30
INFOS/PETITES ANNONCES	31
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	32

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Quelques ruchers de notre commune





MUNICIPALITE

René Pernet

Syndic

tél. 079 415 81 35

mail. rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Bernard Joss

Vice-syndic

tél. 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Krieg

David Gavillet

Conseiller municipal

tél. 079 621 12 01

mail. david.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléante : Mathilde Goumaz

Mathilde Goumaz

Conseillère municipale

tél. 076 339 29 79

mail. mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch

Suppléant : René Pernet

Bernard Krieg

Conseiller municipal

tél. 079 672 59 23

mail. bernard.krieg@jorat-menthue.ch

Suppléant : David Gavillet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal
 Wilson Cardoso, Fontainier
 Roland Schmutz, Employé communal
 Pascal Bedoy, Employé communal
 Arnaud Zurkinden, Employé communal

Administration générale – Relations extérieures

Finances

Personnel administratif et tech.

Voirie

Aménagement du territoire (urbanisme)

Domaines - Terrains

Forêts – Chemins Forestiers

Parc et promenades

Service du feu

Bâtiments – Refuges

Elairage public

ASIRE - EFAJE

Déchets

Police - PCI

Police des constructions

Eglise - Cimetières

Social

Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Eau

Epuration

SI (gaz, électricité, téléphone)

Energie

Routes - Transport

**PRESIDENT DU
CONSEIL**

Christophe Korber

Rte Derrey la Vela 11

1058 Villars-Tiercelin

Tél : 079 787 33 12

conseil@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz et Catherine Reinhard

Contrôle des habitants : Céline Grognuz

Horaires d'ouverture au public

Lundi 16h-18h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h Ou sur rendez-vous

Boursière communale : Clémence Grognuz

Assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Telle la chanson de Charles Trenet :

*Y'a d'la joie ! Bonjour, bonjour les hirondelles Y'a d'la joie
 Dans le ciel par-dessus le toit Y'a d'la joie Et du soleil dans les ruelles Y'a d'la joie Partout y'a d'la joie*

Quoi de plus actuel que ces paroles écrites en 1936. Bien sûr que nous avons toutes et tous, parfois un caillou dans notre chaussure cependant nous avons bien plus souvent des chaussures à notre pied.

Pour la municipalité, il est primordial de se poser et de partager les enjeux de notre commune, de définir des priorités car il vaut mieux savoir où l'on va pour bien choisir les chaussures que l'on va éventuellement porter.

Ce travail de tous les jours, passionnant, nous rappelle la chance que nous avons de vivre dans une région verdoyante, en toute sécurité, où le débat et la démocratie sont respectés. Le respect dans le débat doit également être une ligne de conduite à ne jamais dévier. Chacun peut et doit exprimer ses divergences mais sans jamais oublier le respect des personnes qui sont à l'écoute.

S'engager, L'engagement, c'est le pilier de notre société. L'engagement pour nos familles et nos amis, pour une association, une société locale, pour notre quartier, notre village. C'est-à-dire là où nous vivons. Là où nous rencontrons et partageons avec les autres. Là où nous découvrons à quel point il est important de prendre des responsabilités.

Nous n'allons pas pouvoir régler tous les problèmes. Mais nous pouvons contribuer à les résoudre. S'engager, c'est s'ouvrir. S'engager, c'est le contraire du repli sur soi.

C'est aussi parfois se rendre compte que les problèmes des autres deviendront tôt ou tard NOS problèmes.

Pour tout le travail ainsi que l'investissement de chacune et chacun, j'exprime toute ma reconnaissance et vous encourage à toujours mettre les chaussures les plus adéquates pour vos diverses activités.

Pour conclure essayons de poursuivre au plus proche de cet adage :

« mieux vaut briser des chaussures que de casser les pieds »

Personnel communal

Des nouvelles réjouissantes de notre greffe, Joëlle Braillard, qui a repris progressivement son activité. Nous lui souhaitons tout le bonheur et la santé en permanence. Ce retour avec également l'engagement pour un 20% de madame Catherine Reinhard permet de gérer la multitude de tâches incombant à l'administration communale.

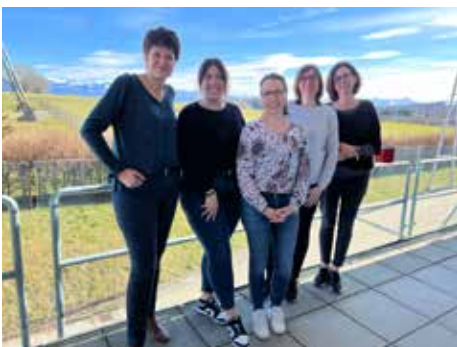
Après plus de 10 ans à travailler dans notre commune, Jérôme Gingins a décidé de se lancer un nouveau défi. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle aventure professionnelle.

10 ans toujours, c'est le temps qui passe et qui nous rappelle que Céline Grognez a débuté dans notre commune en 2013. Merci à elle pour son travail sans relâche et sa fidélité.

Une annonce pour la recherche d'un nouveau collaborateur a été publiée en début d'année. Plusieurs candidatures de qualité ont été reçues et la municipalité a porté son choix sur Arnaud Zurkinden, titulaire d'un CFC de paysagiste. Il a débuté le 1^{er} mars.

Notre équipe voirie s'est réorganisée pour que toutes les tâches soient réalisées dans une bonne harmonie.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux.





BILLET DE LA MUNICIPALITE - SUITE

PACom

Ce dossier des plus sensible, demande à toute la municipalité passablement d'énergie. Nous sommes en permanence à l'écoute des propriétaires et avons multiplié les demandes et échanges avec le canton. A chaque reprise, une argumentation étoffée a été fournie, qui a permis parfois, mais malheureusement pas toujours, d'obtenir des modifications d'affectations de certaines parcelles.

Projet de garderie de Villars Tiercelin

Suite à l'acceptation du crédit d'étude lors du conseil communal de décembre, le projet se poursuit en collaboration avec Vincent Aubert, architecte et les différents bureaux concernés. Nous nous réjouissons de pouvoir partager ce projet et sommes à l'écoute de toutes les propositions qui pourraient compléter notre analyse.



Image Aubert Architectes SA

René Pernet

Zone de l'émetteur : point de situation sur l'avancement de la future zone d'utilité publique.

Le plan d'affectation distinct pour la zone de l'Emetteur a passé les 1^{ères} étapes de l'examen préliminaire au canton il y a de cela plus d'une année. La zone d'utilité publique a été prévue le long de la route de Peyres-Possens selon les exigences de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement). Il est prévu d'y accueillir notre future déchetterie. Comme vous le savez déjà, nous devons fermer nos sites de Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz situés en zone forêt. Depuis le début de la législature nous avons remis l'ouvrage sur le métier pour trouver une solution. La seule variante possible se situe donc le long de la route de Peyres-Possens, dans la future zone d'utilité publique. La 1^{ère} partie de la zone à la sortie du village sera mise à disposition de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) pour la création de nouveaux locaux qui permettront d'accueillir le dépôt régional de l'entretien des routes. Afin de sortir du centre du village de Sottens.

A noter qu'un projet de salle intercommunale a également été intégré dans la zone d'utilité publique. Sachant que la dimension de la zone d'utilité qui nous est accordée se limite à la surface de besoins avérés, la Municipalité a décidé de mettre en avant une zone qui permettrait d'accueillir un projet de salle intercommunale. Il n'y a actuellement bien entendu pas de projet, mais le jour où le besoin se fera sentir, une zone conforme à la législation sera déjà prévue.



Situation de la zone de l'Emetteur avec les différents projets.

La mise à disposition d'une partie de la parcelle pour la création du bâtiment de la DGMR nécessite la cession d'environ 2500 m². Un préavis allant dans ce sens avait été présenté au Conseil Communal en juin 2022 avec la vente de la surface nécessaire au Canton. Cette vente a été refusée par le Conseil demandant que la Commune reste propriétaire du fond. La Municipalité est retournée négocier avec les services de l'Etat et a obtenu la proposition suivante : la Commune octroie une servitude de superficie simple permettant à l'Etat d'ériger les constructions dont il a besoin. Cela présente l'avantage que la commune reste propriétaire du fond et pourra le reprendre le jour où le Canton n'utiliserait plus les bâtiments.

Par rapport à un droit distinct et permanent (DDP) l'avantage est que la servitude n'est pas cessible. Une indemnité unique sera versée à la Commune au titre de rente de la servitude qui correspond au prix de vente initialement proposé. Cette nouvelle proposition a été acceptée par le Conseil Communal en décembre 2022.

Cette étape franchie, cela nous amène vers l'examen préalable de la zone d'utilité publique auprès des services de l'Etat en prévision de sa mise à l'enquête. Le Conseil communal aura le mot de la fin pour la validation définitive de la zone. On vous l'avait dit en 2021, cela prend du temps et ce n'est pas fini. Il y aura ensuite le projet de déchetterie à présenter au Conseil et à soumettre à l'enquête publique. Il y aura donc encore plus d'une année de démarches avant de pouvoir, nous l'espérons, voir se concrétiser ce projet.

Poste de gendarmerie mobile

Vous l'aurez peut-être remarqué, la Gendarmerie Vaudoise sillonne la campagne avec un poste de gendarmerie mobile dans le but d'aller à la rencontre des citoyens. Le poste vient 2 à 3 fois par année sur notre commune et il sera présent le matin du 14 juin à Villars-Tiercelin à côté de l'église.

Le but est de renforcer le sentiment de sécurité sur le territoire communal en allant au contact de la population. Ils sillonnent également à pied ou en vélo à travers le village. Les Gendarmes sont à disposition pour toutes questions et fonctionnent comme un poste de Gendarmerie fixe comme, par exemple, pour l'annonce d'une perte de documents officiels.



David Gavillet



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Le journal de l'automne 2022 avait permis de présenter les actions en cours au niveau de la commune, actions pilotées et suivies par la commission énergie et la municipalité. Le confort et le climat intérieur en hiver avaient également été abordés.

Disposant maintenant de quelques chiffres présentés ci-dessous, cet article permet de revenir sur les diverses mesures d'encouragement en lien avec la promotion de l'assainissement des enveloppes de bâtiments (Isolation)

ANALYSE-SYNTHESE				
Projets réalisables (faisabilité technique et économique)				
Projet	Surfaces considérées		Gains potentiels de consommation (kWh)	Subvention communale potentielle (Fr. 27.50/m2)
	Toiture	Façade		
	m ²	m ²	kWh/an	Fr.
1	complet	complet	6'600.00	5'000 - 10'000
2	complet	complet	4'200.00	5'000 - 10'000
3	partiel	non retenu	4'400.00	2'500 - 5'000
4	non retenu	non retenu	0.00	0.00
5	partiel	non retenu	1'200.00	0 - 2'500
6	partiel	non retenu	31'200.00	2'500 - 5'000
7	complet	complet	12'100.00	5'000 - 10'000
8	non retenu	partiel	5'600.00	2'500 - 5'000
9	complet	non retenu	14'200.00	2'500 - 5'000
10	non retenu	complet	4'500.00	2'500 - 5'000
TOTAL	1675		84'000.00	46'062.50

Le tableau reproduit sur 3 colonnes les éléments suivants :

Surfaces considérées : qualification de la mise en œuvre de mesures d'assainissement sur l'enveloppe de toiture ou de façade sous l'angle de la faisabilité technique et dans un cadre économiquement rentable. Ainsi une surface identifiée pour l'assainissement peut être retenue complètement, (complet) partiellement, (partiel) ou pas du tout (non retenu). Le total effectif est chiffré en bas de tableau.

Gains potentiels de consommation : quantification des économies d'énergie attendues avec la mise en œuvre des mesures d'assainissement d'enveloppe.

Subvention communale potentielle : Montant de subventions communales à engager avec la mise en œuvre des mesures d'assainissement d'enveloppe. Les divers projets sont identifiés avec une fourchette et le total effectif est chiffré en bas de tableau.

Sur ces bases on note que si l'ensemble des mesures étaient mises en œuvre cela engendrerait une économie d'environ 84'000 kWh annuels. (env. 8'400 l de mazout ou 8'400 m³ de gaz)

Si d'aventure on devait atteindre l'objectif de 40% des mesures réalisées dans le terrain, cela correspondrait à environ 35'000 kWh d'économie d'énergie par an.

La somme des surfaces retenues ci-dessus se chiffre à 1675 m² pour une surface totale identifiée de 3320 m². Il est intéressant de noter que l'économie d'énergie calculée sur la surface totale (3320 m²) se chiffre à 108'000 kWh annuels. Ainsi, une réduction de l'ordre de 50% des surfaces assainies, n'engendre ici qu'une diminution de l'ordre de 22% des économies d'énergie. Il est donc recommandé de faire une évaluation détaillée de tout projet avant d'effectuer des travaux.

Le dernier journal avait permis de présenter le programme Eco-logement du canton de Vaud avec la mise à disposition d'un montant de Fr. 5000.- du fonds communal. La période d'annonce était ouverte du 20-oct-22 au 20-nov-22, pour des interventions normalement prévues vers mi-déc-22, jan et fev-23.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

La mesure a rencontré un succès relatif, avec le retour de 3 dossiers et la finalisation de l'un d'entre eux. Malgré ceci la municipalité a poursuivi l'action pour tenter de trouver un prestataire acceptant de se déplacer en campagne et hors des grands centres au service des communes de « l'arrière-pays » du canton, également sensibles à cette thématique.

Fort heureusement, un prestataire a répondu favorablement pour cette prestation modeste sur un seul bâtiment, et le canton a validé le dossier communal de demande de subvention le 2 février dernier.

Vous trouverez dans ce journal un article au sujet de cette campagne de visites, constituées à la fois de conseils incitatifs aux locataires, ainsi que la pose de matériel écologique.

En rappelant que c'est ensemble, avec parfois de simples gestes quotidiens et sans altérer notre confort, que nous pouvons contribuer à la baisse de la consommation d'énergie.

A cet effet, insistons également ici sur l'urgent besoin de relève pour les métiers d'installateurs et de la planification dans la technique du bâtiment (Chauffage, Ventilation, Climatisation, Sanitaire, Electricité – CVCSE). Si les métiers d'installateurs sont passionnants avec la création de technique, mais exigeants physiquement pour des travaux intérieurs-externes par tous les temps, les métiers de planificateurs (techniciens-ingénieurs...) restent des métiers accessibles et enrichissants, qui alternent le travail au bureau et les visites de chantier, en lien avec les solutions à développer pour relever les défis énergétiques de demain. De plus ils se conjuguent autant au féminin qu'au masculin. Augmentons la proportion féminine dans ces métiers et faisons de la publicité dans ce sens !

Durant l'année 2022, la commission et la Municipalité ont poursuivi de manière soutenue les contacts en lien avec les thématiques liées aux subventions communales. Pour les subventions, le résultat sera visible sur le site de la commune prochainement avec les formulaires révisés. Au sujet de l'enveloppe thermique, les formulaires ont été repris avec des adaptations mineures. Pour les installations photovoltaïques, la principale nouveauté est liée à l'éligibilité des installations en lien avec la puissance maximale qui n'est plus limitée. Toutefois la subvention communale demeure plafonnée à 15 kW.

Une nouvelle fiche en lien avec divers soutiens pour la mobilité dans sa dimension étendue, sera également disponible prochainement.

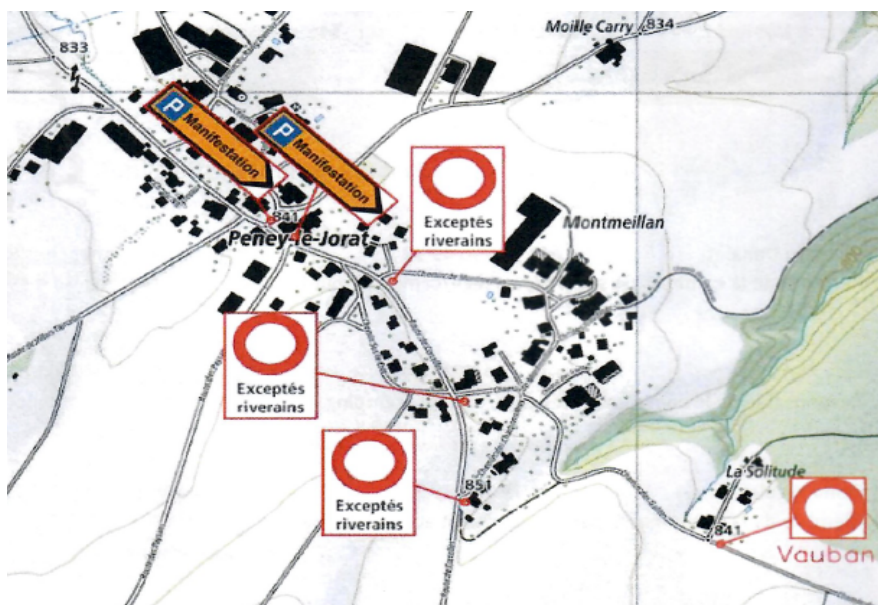
Bernard Krieg

Routes et chemins

Deux informations municipales en lien avec ce domaine :

- En premier lieu, la Jeunesse d'Hermenches a été plébiscitée pour relever le défi de l'organisation du giron de la Broye du 12 au 16 juillet prochains.
Une belle fête en perspective et voici un aperçu des incidences sur le trafic dans notre commune.

Peney Le Jorat : Mise en place de signalisations pour diriger le trafic vers l'entrée du parking à Gillette. Accès limité au quartier de Montmeillan pour les riverains et mise en place d'une interdiction générale de circuler à la Solitude. Voir infographie ci-dessous

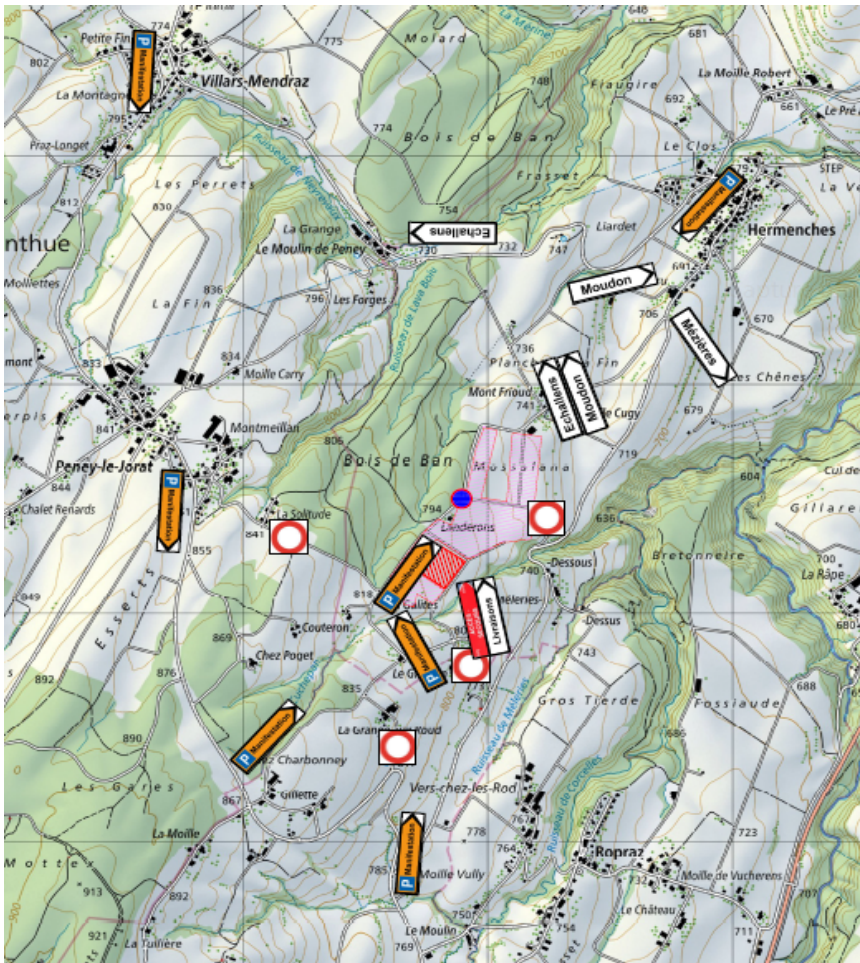


Villars-Mendraz : Mise en place d'une signalisation pour diriger le trafic vers le parking via Peney Le Jorat et Gillette, afin de restreindre le flux descendant vers le Moulin de Peney.

Fermeture partielle de la route d'Hermenches pendant le cortège du 16 juillet de 18h30 à 20h30 environ.



Place de Fête et accès généraux : voir infographie suivante :



- En second lieu, des travaux sont planifiés cet été sur la route de la Sapelle à Villars-Tiercelin et la Municipalité souhaite soumettre à l'approbation du prochain Conseil un projet d'arrêt de bus vers le terrain de sport. Arrêt qui serait réalisé en parallèle aux travaux de l'Etat (DGMR) sur cette route.

D'autres travaux d'entretien lourd de la DGMR sont également planifiés cet été sur la route entre Chardonney (Carrefour de Villars-Mendraz/Dommartin) et Villars-Tiercelin. Une modification des 3 carrefours d'accès à Chardonney est planifiée. Au Nord avec une modification de la géométrie et abrogation de la priorité de droite, à l'Ouest avec l'abrogation de la priorité de droite et au Sud avec une modification de la géométrie.

Bernard Krieg

Région du Gros-de-Vaud, pour un développement harmonieux et une identité affirmée

Située entre Lausanne et Yverdon, la Région du Gros-de-Vaud regorge d'un riche patrimoine économique, culturel et naturel. C'est pourquoi l'association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) a été fondée en 1988. Composée de 36 communes et de près de 200 membres privés, elle œuvre au renforcement de l'identité régionale à travers le développement de stratégies et de projets divers sur de nombreuses thématiques.

Association de droit privé, l'ARGdV est une plateforme d'échanges publics-privés qui traite et soutient de nombreuses activités qui visent à la mise en œuvre d'une stratégie régionale validée par le Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation (SPEI). Pour travailler avec efficacité la multiplicité et la variété des projets, nous nous appuyons sur des commissions thématiques : le développement économique, le tourisme et la culture, l'agriculture, le territoire et la mobilité, le sport et la jeunesse, l'énergie et l'environnement. Nous jouons également le rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs publics et privés concernés.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

La région Gros-de-Vaud accueille des activités économiques diversifiées, ce qui est une force. Le district compte ainsi près de 3'200 entreprises composées de 1 à plus de 100 salariés. Reconnue également comme le grenier à blé du canton de Vaud, l'agriculture occupe une place importante dans la vie des locaux. C'est pour fédérer l'ensemble des acteurs et des habitants qui façonnent notre région, que la marque Gros d'Vaud, au-delà des apparences a été lancée il y a peu de temps. Vous aussi véhiculez les valeurs de notre belle région en véhiculant le logo.

Prochains événements :

- Dès le 11 mars :** Réouverture du Musée Suisse du Blé et du Pain
- 30 avril 2023 :** Vufflens-la-Ville : départ de la dernière étape du Tour de Romandie
- Mai 2023 :** Espace Culturel Assens: Exposition L'Art au fil du Talent
- Mai 2023 :** Le Gros d'Vaud bouge »
- 10 juin 2023 :** Chapelle-sur-Moudon : La fête UNION 23 est prévue autour de la traditionnelle "Journée des communes vaudoises".

Fondation Pro-Xy

La Fondation Pro-XY propose des prestations pour les proches aidants et leurs proches.

Intégrée au dispositif socio-sanitaire vaudois, elle collabore avec les différents organismes d'aide et de soins à domicile et contribue à la valorisation du travail des proches aidants.

En 2022, la Fondation a soutenu 666 proches aidants et 453 proches aidés, ce qui représente 1'119 bénéficiaires, pour un total de 38'852 heures de relève.

La demande ne cesse de croître. En effet, près de 25% de la population suisse est proche aidante, dont 60% de ces aidants ont une activité professionnelle.

En 2022, c'est en partie grâce aux dons des communes que la Fondation a pu réaliser sa mission. Afin de la soutenir pour qu'elle poursuive ses objectifs et déploie de nouveaux projets de soutien aux proches aidants vous pouvez l'aider en faisant un don.

Fondation Pro-XY
 CCP 17-773853- 8
 IBAN CH94 0900 0000 1777 3853 8

La Fondation Pro-XY à vos côtés

Basée sur des valeurs de solidarité et de partage, Pro-XY a pour mission de soutenir les proches aidants.

La Fondation agit en priorité sur le terrain, par le biais d'actions concrètes telles que l'organisation de relève du proche aidant et la dispense de conseils. Un travail de promotion de leur rôle et de prévention des risques d'épuisement complète cette activité.

Une approche qui tient compte des besoins de chacun

En favorisant un travail de proximité centré sur la personne et les relations qu'elle entretient avec son entourage, elle permet aux proches aidants de s'investir plus longtemps et dans de meilleures conditions, tout en offrant au proche aidé la possibilité de vivre des moments agréables et valorisants.

Une heure de relève = 2 heures de réconfort



Les objectifs d'une relève

- | | |
|---|---|
| <p>Pour le proche aidant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se ressourcer • Avoir du temps pour lui • Poursuivre ses activités • Entretenir des contacts sociaux | <p>Pour le proche aidé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être aidé pour mieux exister • Avoir des moments de plaisir et de distraction • Pouvoir faire ce qui lui tient à cœur • Maintenir, voire retrouver son autonomie |
|---|---|

Pour plus d'information, vous vous invitons à visiter notre site Internet ou à contacter les responsables régionales.

www.pro-xy.ch
 021/ 646 83 93
pro-xy@pro-xy.ch
 @fondationproxy



DES TULIPES ROSES POUR LA VIE

Chaque année, de nombreuses femmes sont victimes du cancer du sein en suisse. Lorsqu'une femme est touchée, c'est toute sa famille qui est affectée par cette terrible maladie : conjoint, enfants, parents, ami.e.s ... D'après l'association L'aiMant Rose www.laimantrose.ch ce ne serait pas moins de 10 personnes qui en souffrent de façon indirecte. Cette association lutte pour un dépistage du cancer du sein avant 50 ans, âge auquel la prise en charge financière commence dans le cadre des programmes cantonaux. Cette maladie reste la première cause de mortalité des femmes entre 40 et 50 ans, alors qu'un dépistage hâtif assure 98% de chance de guérison.

S'il est très important de répondre aux invitations du canton pour effectuer une mammographie tous les 2 ans, il est également conseillé par l'association de prendre les devants puisqu'un cancer découvert tôt signifie de plus grandes chances de guérison. Grâce aux dons reçus et au travail de ses bénévoles, l'association L'aiMant Rose en collaboration avec 3R – Réseau Radiologique Romand, offre une échographie gratuite de dépistage du cancer du sein aux femmes de moins de 50 ans sans symptômes, car celui-ci est rarement remboursé par les assurances. <https://laimantrose.ch/echographie-gratuite-de-depistage-du-cancer-du-sein/>



Pour sensibiliser les habitants de Jorat-Menthue à l'importance de la détection précoce comme le moyen le plus efficace de lutter contre cette maladie douloureuse et mortelle, 350 tulipes roses ont été plantées dans les villages de notre commune. Ce printemps, elles seront le symbole de ce combat et nous souhaitons que, dès leur floraison, ces plates-bandes de couleur gaie invitent chacune à veiller sur sa santé !

LE GROS-DE-VAUD BOUGE et Jorat-Menthue aussi !



Du 1er au 31 mai 2023, Jorat-Menthue et l'ARGdV placent 'le plaisir de bouger et la santé de chacun.e' au cœur de ses préoccupations en encourageant l'activité physique.

Durant tout le mois de mai les habitant.e.s ont la possibilité d'accumuler des minutes de mouvement pour le compte de sa commune. Toutes les minutes effectuées par les participant.e.s sont enregistrées à l'aide d'une application et vont sur le compteur «Le Gros-de-Vaud bouge». Les 3 communes qui auront accumulé le plus grand nombre de minutes de mouvement seront récompensées par des prix en espèces.

Les activités sportives proposées en collaboration avec des sociétés locales sportives ou non sportives, des particuliers, des associations, des centres sportifs, **sont toutes gratuites**. Ce projet, issu de Suisse-bouge, est un programme national organisé annuellement depuis 2005 et destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Il a pour but de créer des synergies entre les sociétés locales, la population et les autorités.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore exactement quel sera le programme des activités proposées. Nous vous encourageons donc à le découvrir sur le site de la commune ou à le demander directement au secrétariat communal et surtout **A Y PARTICIPER ACTIVEMENT !**

Nous profitons de cet article pour transmettre nos chaleureux remerciements aux sociétés locales, entreprises sportives ou particuliers qui proposent des activités variées afin que ce challenge puisse être relevé par les habitants de Jorat-Menthue.

À vos minutes !

<https://www.grosdvaud.ch/gdv-bouge>



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



CONCOURS DE DESSIN : dessine-moi ton espace de jeux

Dans son projet de construction d'une nouvelle garderie au centre de Villars-Tiercelin, la municipalité de Jorat-Menthue prévoit l'aménagement d'un espace convivial intergénérationnel. Afin d'entendre les besoins de chacun, il est prévu d'organiser une consultation avec les habitants du quartier, du village et plus largement de la commune. Pour débiter celle-ci, elle propose aux enfants, de tous âges, d'exprimer leurs besoins, leurs envies, leurs rêves au travers d'un dessin : **MON ESPACE DE JEUX 'IDÉAL'**

Tous les dessins seront intégrés dans la réflexion et présentés au public. Pas d'âge limite ;-)

Dessins à déposer à l'administration communale ou à envoyer à Administration communale, route de Peyres-Possens 27, 1062 Sottens avant le 30 mai 2023

À vos crayons !

Mathilde Goumaz

L'étang de la « Goille » à Villars-Tiercelin

La Goille est un petit étang situé dans les champs entre la Sapelle et le terrain de football de Villars-Tiercelin.

Avant les travaux d'entretien, la végétation envahissait le tour de l'étang, les buissons empêchaient l'observation du plan d'eau et les herbes aquatiques le recouvraient. L'exutoire était abîmé, l'eau s'infiltrait par-dessous l'ouvrage en béton. Cela risquait d'endommager le chemin en béton.



Pour y remédier, l'automne dernier, des travaux de remise en état ont eu lieu. La végétation a été fauchée et les arbres et buissons taillés. Les herbes aquatiques ont été arrachées à la main depuis une barque. L'ancien ouvrage en béton, ainsi que l'exutoire de l'étang, ont été démontés. Tous les matériaux et les végétaux ont été évacués dans une déchetterie. Un nouveau cheminement pour l'évacuation de l'eau a été créé et un reboisement effectué.

Les bûcherons ont posé des petites plaquettes indiquant l'essence des arbustes. La faune piscicole est préservée ; les carpes, que les promeneurs pouvaient facilement observer, sont toujours là !

Les ouvriers ont utilisé des machines électriques pour tous les travaux afin de protéger les zones de source et respecter les mesures de protection des eaux souterraines. Le parc naturel du Jorat a financé une grande partie de ces travaux.

Nous vous convions à venir redécouvrir cet étang et à en apprécier la tranquillité, tout comme dans de nombreux autres lieux de notre commune.



Carpe

Bernard Joss

Vin communal

Le vin blanc, St-Saphorin, Domaine Christophe Francey à Chexbres et le vin rouge, pinot noir, Domaine de l'Iris à Grandson, choisis par la Municipalité sont disponibles uniquement sur commande au prix de CHF 90.-/6 bouteilles.

En cas d'intérêt, vous pouvez passer votre commande au bureau communal par téléphone au 021 905 51 15 ou par mail à greffe@jorat-menthue.ch





La Rando des Blés fête sa 20^{ème} édition.

Dimanche 18 Juin 2023, le VC Echallens fêtera dignement la 20^{ème} de son organisation fétiche :
La Rando des Blés.

Pour rappel, la Rando est une manifestation cycliste populaire permettant à tous de passer une journée conviviale et sportive. Si la matinée se déroule sur le vélo, tout le monde est convié à se retrouver aux 3 Sapins pour passer ensemble un moment agréable dans une ambiance festive. Chez nous, pas de chrono mais uniquement du plaisir !

Vous trouverez donc :

- **1 parcours famille** avec ou sans remorque. Une boucle sympa à parcourir sans stress en bonne compagnie !
- **3 parcours VTT reprenant la signalétique des pistes de ski :**
 - a) **LA BLEUE** : Pas de difficultés techniques mais une belle boucle faisant la part belle au Talent qui accompagne les cyclistes sur une bonne partie du tracé !
 - b) **LA ROUGE** : Une boucle plus tonique avec un petit portage (ev. 2) et une longue montée en direction des Bois du Chalet-à-Gobet. Un beau tracé où les participants doivent déjà avoir une certaine pratique du VTT. Pas de grandes difficultés techniques malgré tout !
 - c) **LA NOIRE** : Une boucle technique, cassante avec une succession de petites montées techniques et des descentes bien cassantes. Un beau tracé qui demande maîtrise et courage par moment !
- **2 boucles routes** d'environ 50 et 100km. Tournant autour du Bourg d'Echallens, elles font la part belle aux petites routes peu fréquentées.



Si l'ensemble des parcours a été revu pour cet anniversaire afin de coller au Gros-de-Vaud et à ses nombreux chemins forestiers et campagnards, le menu emblématique de la Rando ne changera pas car le rôti à la broche reste l'image de marque de cette manifestation.

La journée sera bien entendu animée par nos partenaires. Vous pourrez également participer à la 2^{ème} manche du Championnat du Gros-de-Vaud de Coince-coince, manche qualificative pour les Mondiaux qui se dérouleront en septembre du côté de Champéry !

Alors, **n'hésitez pas et venez participer à cette traditionnelle journée cycliste.** Vous trouverez toutes les informations et la possibilité de s'inscrire sur le site : www.vcechallens.ch



Bientôt le retour des piscines !

Les propriétaires qui souhaitent remplir leur piscine soit de manière partielle ou totale doivent le demander au préalable au fontainier au 079 551 06 62.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de les remplir en prélevant l'eau à la borne hydrante**, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du réseau de distribution.

Annonce

A louer dans l'ancien collège de Villars-Tiercelin, au 1^{er} étage, une salle de 39m². Loyer mensuel CHF 400.- charges comprises sans place de parc.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter le bureau communal par téléphone au 021 905 51 15 ou par mail à greffe@jorat-menthue.ch



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Gérances, propriétaires ou logeurs : obligation d'annonce



Avis d'entrée et de sortie des locataires

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement du 28 décembre 1983 d'application de la LCH.

Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

Aux détenteurs de chiens



Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition, la taille, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau communal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1^{er} janvier.

Ordre et tranquillité publique

La belle saison arrive avec les travaux de jardinage et tonte du gazon. Il est utile de rappeler les horaires pour les travaux bruyants, notamment pour l'usage de la tondeuse à gazon, selon notre règlement de police.

Art. 18. – Il est interdit de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments ou d'appareils sonores. Après 22 heures et avant 7 heures, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils diffuseurs de sons n'est permis que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu de l'extérieur.

En outre, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires est interdit entre 12h et 13h et à partir de 20h jusqu'à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.



Feux en plein air

De nos jours, la gestion des déchets est mise en oeuvre de manière à favoriser le recyclage et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Pour des raisons liées aux émissions de polluants atmosphériques, l'élimination des déchets végétaux se doit de suivre la tendance, en privilégiant le compostage ou la valorisation énergétique.



En effet, les feux extérieurs, encore souvent considérés comme un moyen d'élimination naturel et curateur, représentent une source significative d'émissions de particules fines dans l'air, dont les niveaux mesurés dans le canton dépassent fréquemment les valeurs limites prescrites par l'ordonnance sur la protection de l'air.

Par conséquent, **l'incinération en plein air est interdite**. Seules des exceptions, généralement liées à un risque sanitaire, peuvent toutefois justifier l'incinération de déchets naturels en plein air. La demande doit être effectuée auprès la Direction générale de l'environnement.

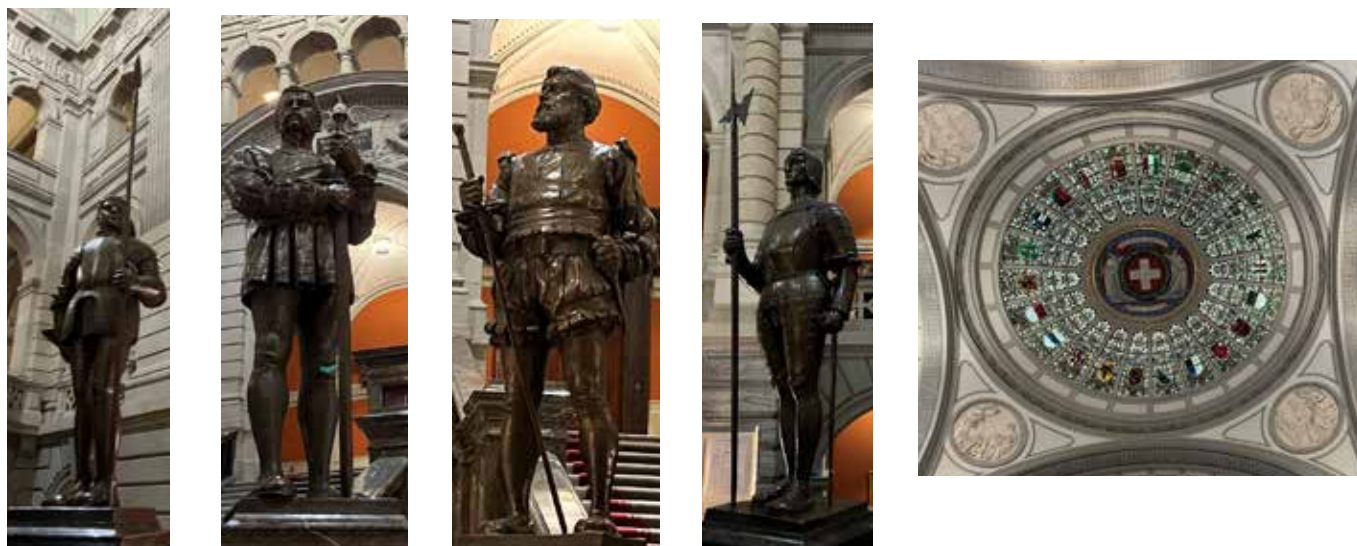
Source site internet Etat de Vaud



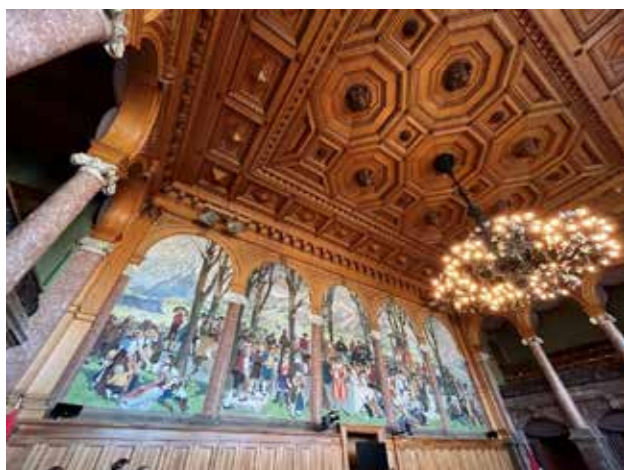
Journée au Palais Fédéral

Le 16 novembre passé, une quarantaine de conseillers communaux, accompagnés de la Municipalité et des collaborateurs administratifs sont partis « en course communale » au Palais Fédéral. Grâce à M. Alexandre Berthoud, récemment nommé à Berne, nous avons bénéficié de cette belle opportunité.

L'accessibilité du Palais est très contrôlée, après trente minutes d'attente pour passer la sécurité, notre groupe est entré dans le sérail. Accueillis par Messieurs Fürst d'Uri, Stauffacher, de Schwyz, Melchtal d'Unterwald (fondateurs du serment du Grütli) et sous l'œil attentif de leurs quatre lansquenets, nous nous sommes arrêtés pour admirer le grand escalier en croix et immortaliser ce moment exceptionnel.



Après avoir apprécié la beauté de la grande coupole, présentant en son centre la croix suisse entourée des vingt-deux armoiries des cantons, notre visite nous a emmenés dans la salle du Conseil des Etats. Monsieur Berthoud a complété par plusieurs anecdotes et explications relatives au fonctionnement du Conseil, les beautés de ce lieu, comme sa fresque représentant une Landsgemeinde ou son lustre en fer forgé illuminé de deux-cent-huit ampoules.



La salle du Conseil National n'a rien à envier à celle des Etats, nous y avons découvert l'immense tableau représentant la plaine du Grütli, une statue de Guillaume Tell. Cette grande salle peut également accueillir les quarante-quatre conseillers aux Etats.

Mais la visite du Palais Fédéral ne serait pas complète sans passer par la salle des pas perdus, une longue courbe ornée en son ciel des vertus qui doivent être celles de l'Etat, la vérité, la sagesse, le patriotisme, la prospérité, la charité et la justice. D'autres peintures illustrent des métiers artisanaux et industriels de Suisse comme la métallurgie, la cordonnerie, le tourisme, la boulangerie et la construction, les sciences exactes, l'art, l'enseignement scolaire, l'agriculture, l'industrie horlogère et des boîtes à musique.



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL



Pour clôturer cette matinée, nous avons partagé le verre de l'amitié, tout en échangeant avec M. Berthoud sur la vie politique à Berne qui a constaté que les relations sont empreintes de respect et de courtoisie.

Nous sommes allés manger au Kornhauskeller, situé dans la plus magnifique cave voûtée de Berne. Le repas fut animé par les discussions des participants, agrémenté de bons vins. Ces échanges ont permis à nos conseillers de mieux se connaître, de partager leur point de vue sur la politique et la vie de la commune.

Il était alors temps de reprendre notre car pour rentrer...non pas tout de suite !

Grâce à un participant bien inspiré, nous avons prolongé notre course communale par la visite de la brasserie du Jorat, pour le bonheur de nos conseillers qui n'ont pas rechigné à déguster les annuelles, les saisonnières ou encore les exclusives. Heureusement que les soutes du car étaient grandes.... !

En conclusion, je souhaite remercier la Municipalité pour cette belle journée, M. Alexandre Berthoud pour son accueil et sa bienveillance, ainsi que tous les participants pour leur bonne humeur et les nombreux échanges et partages que nous avons vécus.

A quand la prochaine « course d'école ??? »



L.Pralong



Paysages partagés

Tous les dimanches du 14 mai au 18 juin 2023, le Théâtre de Vidy s'éloignera des rives du Léman pour atterrir dans les Bois du Jorat, afin d'y présenter un spectacle en plein air composé de 7 pièces.

Pendant une après-midi, spectateurs et spectatrices seront amené·e·s à se déplacer entre champs et forêts, carte en main, afin d'assister aux représentations données par les différents artistes invité·e·s. Promenade en musique, récits sous les arbres, audioguide poétique et pique-nique géant font partie des activités qui amèneront le public à s'immerger dans la nature afin, peut-être, de la contempler différemment.

Une invitation à réfléchir aux significations du paysage qui nous entoure, c'est un des objectifs de cette expérience inédite dont me fait part Caroline Barneaud – directrice artistique du Théâtre de Vidy. En effet, en conceptualisant un ensemble de pièces en plein air, le désir de l'équipe de production est, entre autres, de déplacer la fameuse boîte noire inhérente au théâtre dans un cadre différent, et d'en élargir ainsi les frontières. De cette manière, il devient possible d'amener l'ensemble des avantages que présente l'art théâtral sur un autre plan. En effet, comme Caroline Barneaud me le confiera, le théâtre est un milieu favorable à la création d'un regard collectif dirigé vers un objet choisi. Pendant quelques heures, le public est amené à regarder dans une même direction et à réfléchir ensemble aux thématiques suggérées à travers la pièce. En transposant ces conditions dans un cadre naturel, *Paysages partagés* invite spectateurs et spectatrices à asseoir un regard neuf sur l'environnement qui les entoure. Le spectacle nous amènera également à prendre le temps de s'adonner à une contemplation pure des paysages environnants, en s'arrêtant en certains lieux que, seul·e·s lors de notre balade dominicale, nous aurions tendance à traverser d'une traite.

Cette expérience unique vise donc à rapprocher les adeptes « habituels » du théâtre de Vidy, généralement résidents du chef-lieu vaudois, aux habitant·e·s des communes rurales situées à proximité des bois du Jorat. En effet, il est plutôt rare de se promener en forêt accompagné·e d'une centaine d'autres personnes. En choisissant d'élargir les frontières théâtrales de la sorte, l'équipe à la base du projet a donc pour volonté de dessiner un espace de rencontres autour du thème du paysage et des enjeux qui lui sont liés.

Une occasion unique, donc, de vivre une expérience théâtrale en pleine nature, immergé·e dans un spectacle produit majoritairement par des artistes locaux.

Paysages partagés, du 14 mai au 18 juin prochains, à travers les Bois du Jorat.

Vidy à ton prix

Choisissez en fonction de vos possibilités.

10.-*/15.-/20.-/25.-/30.-/40.- CHF

*Moins de 26 ans



Margaux Krieg



Ouverture d'un cabinet d'art-thérapie à Sottens



Après plus de vingt ans dans le monde de la petite enfance, dont dix-huit au « P'tit Pinceau » qui continuera avec une autre éducatrice, Madame Dunant a choisi d'explorer de nouveaux horizons avec de l'art-thérapie certifié.

L'art-thérapie s'adresse :

Aux enfants qui rencontrent des obstacles à l'école pour apprendre ou entrer en relation avec les autres, ou des difficultés dans le cadre familial.

Aux adultes qui souhaitent trouver des solutions pour améliorer leur qualité de vie, leur sommeil, leur relation à eux-mêmes et avec les autres, car un burnout, un manque de sens, un deuil ou tout autre événement les ayant touchés.

Le dénominateur commun de toutes ces situations est de trouver les ressources en soi pour franchir tous ces obstacles. L'art-thérapie est un moyen de se reconnecter à soi, sans trop de mots, pour y trouver des réponses. Nul besoin d'avoir des compétences artistiques pour faire un processus art-thérapeutique, car c'est le processus intérieur qui importe et non le résultat !

Dès le mois de mai 2023, dans un cadre chaleureux à l'ancien émetteur de Sottens, Madame Dunant propose des séances sur mesure, dans une ambiance bienveillante, soutenante et valorisante.

Denise Dunant - 077 415 73 85 - Couleur Confiance, rte de Peyres-Possens 27, 1062 Sottens www.couleurconfiance.ch

JLTappy



Ouverture d'une nouvelle entreprise d'architecture à Peney-le-Jorat

Après l'obtention d'un CFC de dessinatrice en bâtiment, Joëlle Février est diplômée de l'école d'architecture de Fribourg. Active depuis plus de 10 ans dans la rénovation, elle allie deux piliers de son métier : technique et esthétique.

« J'aime aider les clients à créer de nouveaux espaces dans ce qui existe déjà, redonner vie à l'ancien en se souciant d'une construction juste et éthique ».

Les défis futurs liés à l'urbanisme ainsi qu'à la nouvelle police des constructions de nos cinq villages constituant notre commune de Jorat-Menthue a éveillé l'envie de créer son entreprise.

Depuis l'été 2022, Joëlle Février propose un accompagnement pour les particuliers dans les démarches de réflexions et mise en place de stratégies. Que ce soit pour un projet de rénovation, d'agrandissement d'une habitation ou d'autres questions liées à l'habitation.

trait-d-union architecture sàrl - Joëlle Février – 078 858 28 84 - info@tdu-architecture.ch - www.tdu-architecture.ch

Véronique Delessert Pernet

Toute nouvelle entreprise de notre commune peut contacter un correspondant pour se faire connaître au travers de l'ECHO !



ETIENNE DELESSERT et son village de PENEY-LE-JORAT

Pour donner suite à la présentation d'Etienne Delessert dans le dernier ECHO par Jean-Luc Tappy, je me permets de donner les relations qu'Etienne entretient avec son village d'origine Peney-le-Jorat.

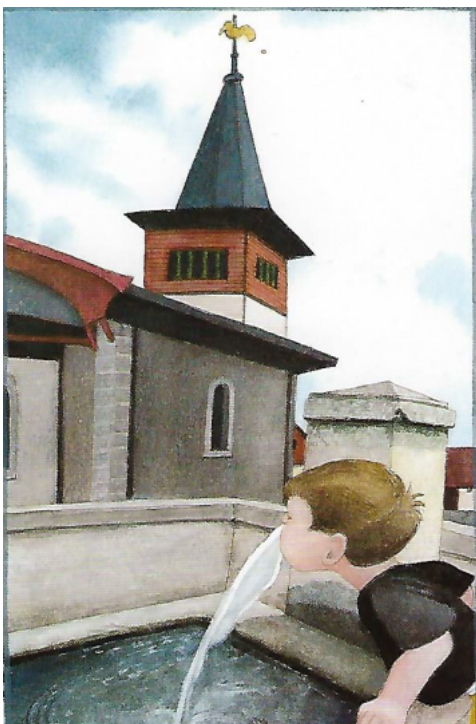
C'est à Montmeillan 6 (où habite actuellement Alexandre Gavillet et sa famille) que se situe la maison familiale où ont vécu ses ancêtres Delessert devenus Gavillet par mariage.

Le grand-père d'Etienne a quitté Peney et devint enseignant dans un collège lausannois. Son papa fut pasteur à Lausanne, où Etienne a passé son enfance. La famille du pasteur Delessert venait à Peney en visite chez leurs cousins, même en vacances dans un appartement loué dans une maison de Montmeillan.

Au fil de temps nous avons gardé des contacts réguliers avec Etienne et sa mère, son père étant décédé en 1960.

Ce créateur d'images, auteur et illustrateur de livres d'enfants, de dessins de presse dans Le New York Times et Le Monde, de peintures et dessins exposés en Europe et aux Etats-Unis, parti en Amérique avec son épouse Rita Marshall, revient régulièrement à Lausanne. Au décès de sa mère, sa sœur Anne Chappuis lui propose un pied à terre chez elle à Peney pour ses diverses activités en Suisse romande.

Très actif, il était toujours en affaires et si on voulait partager un moment et quelques propos avec lui, c'était le matin au déjeuner qu'on l'invitait, autrement il n'avait guère de temps. Il a toujours eu tellement de chose à raconter, passionné de politique, fervent Démocrate, il connaît l'histoire des Etats-Unis (le parti démocrate lâche Obama), tout comme il suit attentivement la politique de notre pays. Il aime le village de Peney, c'est lui qui avait peint « l'enfant à la fontaine » à l'occasion de la restauration du clocher de l'église de Peney-Le-Jorat.



C'est lui aussi, parmi tant d'autres créations, qui est l'auteur de l'affiche de la fête des vigneronns de 1999 (Arlevin derrière la porte de vigne), et des chats de la Griffes Ausoni.

Voilà très succinctement les relations qu'Etienne Delessert entretient avec Peney, en venant moins souvent que par le passé, l'âge étant là, mais toujours de cœur avec son village.

Notons également que l'Office fédéral de la culture a décerné à Etienne Delessert le Grand Prix suisse de design 2023. Malheureusement l'illustrateur pourrait voir toute son œuvre partir aux Etats-Unis. Faute de ressources suffisantes, les institutions culturelles vaudoises refuseraient d'accueillir l'ensemble de son travail entre leurs murs.



Etienne avec Aloïs

Ses petits, petits cousins : Aloïs Gavillet et Anne Chappuis



Michel Graz, un habitant de Peney-Le-Jorat, responsable de TIG !

Chef d'exploitation des ateliers du Travail d'Intérêt Général « TIG » de la Fondation vaudoise de probation est l'initiateur et concepteur du sentier Handicap & Nature.

La Fondation vaudoise de probation est un service social spécialisé, rattaché à la justice pénale. Elle a pour but de lutter contre la récidive et agir pour l'insertion sociale. La population est composée de personnes majeures touchées par la justice pénale.

Par opposition à la récidive, ce processus par lequel l'auteur d'une infraction sort de la délinquance ou de la criminalité s'appelle la désistance.

Responsable-chef de l'atelier TIG situé à Carrouge, M. Graz aime notre Jorat et ses forêts, qui pour lui est une richesse par sa diversité des essences et des paysages sans compter sa source d'approvisionnement en eau potable ; quel plaisir de pouvoir y habiter !

Un des projets phares : Le sentier handicap-nature ! A l'heure où l'homme se déplace sans limite de frontière, il est inacceptable que des personnes à mobilité réduite n'aient pas la possibilité de faire une simple promenade en forêt. Le handicap ne doit plus être un obstacle. De cette réflexion menée par Michel Graz, est né ce projet Handi Cap & Nature. Vu sa parfaite conformité avec les objectifs du TIG, qui précisent que le "tigiste" doit fournir sans contrepartie une prestation en travail au profit de la collectivité publique, la Fondation Vaudoise de Probation en s'appuyant sur les compétences et la motivation de son personnel encadrant s'est proposée de créer ce sentier pédestre en forêt pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs. Ce projet est en train de faire des petits ! Un à Baulmes où le TIG a préparé le matériel, mis au courant l'employé communal ... et le travail se fera sous forme participative avec la Protection civile, les sociétés locales, un autre projet a vu le jour à Vevey, dans la cité des Genevriers (Ebenhezer).

L'atelier de travail TIG existe depuis 2001 à Carrouge. Il apporte un accompagnement professionnel aux personnes condamnées à un maximum de 720 heures de travaux d'utilité publique... outre le sentier Handi Cap & Nature, les tigistes travaillent au nettoyage et au réaménagement des cours d'eau, à des plantations, à la revitalisation de biotopes.

L'atelier accueille de 10 à 20 tigistes par jour, dont 10 % de femmes. On y rencontre autant de chefs d'entreprise, de directeurs de banque que de chômeurs et d'assistés sociaux.

En parallèle, au même endroit et toujours sous la responsabilité de M. Graz, un deuxième atelier est né depuis environ 10 ans réservé celui-ci aux mineurs. Cet atelier est intitulé « Prestations Personnelles pour mineurs », réservé à des adolescent(e)s délinquant(e)s de 11 à 19 ans, provenant de différentes régions du canton.



« Pour faire ce métier, il faut aimer les gens ! nous sommes une équipe de passionnés » assure Michel Graz. Et quelle équipe ! ... composée de 5 responsables, maçon, menuisier, charpentier, avec des compétences utiles pour mettre la main à la pâte et montrer l'exemple !

Jean-Luc Tappy



Notre syndic enlevé par les Brigands du Jorat à la fin de son discours d'ouverture du 43^{ème} Comptoir d'Echallens, début novembre 2022 !



Photo aimablement mise à disposition par le journal l'ECHO du GROS DE VAUD

Montaubion-Chardonney en 1828

Cette carte est reproduite avec l'aimable autorisation des Archives Cantonales Vaudoises, où elle porte la cote : CH-ACV-RN_Gc 1206-4. Le Nord s'y trouve dans le coin en bas à gauche.

Le carrefour à proximité du collège (qui date de 1812) est à peu près le même qu'aujourd'hui, Mais il y manque la route qui mène à Villars-Mendraz. La liaison avec ce dernier village se faisait par l'actuel chemin des Vernes, qui continue à travers le bois jusqu'au cimetière et au chemin de Rebet.

A l'Ouest, deux liaisons mènent à Dommartin avec un pont sur la Menthue. L'une traverse Montaubion et descend sur le Moulin. L'autre correspond à la route actuelle et descend sur la Scie, où le pont métallique n'existe pas encore.

Toujours en partant du collège, en direction de Villars-Tiercelin, l'unique tracé fait un S : il suit d'abord l'actuelle route des Prés-Barbey (route cantonale) pour remonter ensuite au milieu de Chardonney.

Enfin, si les chemins n'avaient pas de noms à l'époque, les lieux-dits étaient très nombreux.

Jean-Paul Cavin



Un drôle d'équipage



Vous les avez peut-être déjà croisés ou aperçus dans notre région. Que ce soit avec le kart, à vélo ou à pied, environ quatre fois par semaine, ils parcourent, avec leur attelage, les chemins ou sentiers pour environ 25 kilomètres par sortie. Au départ, l'idée était simplement d'adopter un chien. La rencontre avec l'éleveuse, le soutien à celle-ci lors d'un ennui de santé leur a permis de faire travailler les attelages durant quelques temps et leur a fait découvrir différentes facettes de cet animal majestueux, puissant et attachant.

Qui est le husky de Sibérie ?

Le husky sibérien est une race de chien originaire de la Sibérie orientale, en Russie. Ces chiens étaient traditionnellement élevés par les tribus nomades de la région pour aider à la chasse, pour transporter des charges et pour garder les enfants au chaud.

Ce sont des chiens de taille moyenne à grande, pesant généralement entre 20 et 30 kilos et mesurant environ 50 à 60 centimètres au garrot. Ils ont un pelage épais et dense qui leur permet de résister aux températures extrêmement froides. Ils ont un « sous-poil » qui s'adapte très rapidement à la température ambiante. Leurs yeux bleus, bruns, noirs ou vairons (une couleur différente pour chaque œil) en forme d'amande sont particuliers.

En termes d'éducation, ils sont intelligents et sociables, ils peuvent également être têtus et indépendants. Cela nécessite une éducation ferme et cohérente pour apprendre les règles de la maison et obéir aux commandes.

Le husky sibérien peut être un excellent compagnon pour les enfants lorsqu'il est bien socialisé et éduqué. Ce sont des chiens actifs et ludiques qui aiment la compagnie des humains.

En raison de leur nature énergique et de leur besoin d'exercice, les huskies sont souvent recommandés pour les propriétaires actifs qui peuvent leur offrir de longues promenades et des activités physiques régulières. Ils ont également besoin d'interaction et d'attention de leur famille.



Innek, Norway, Phoenix (le petit dernier), Neiden et Aska (Chef de meute) sur leur niche dans leur parc à Peney-le-Jorat.

L'attelage

L'attelage de huskies est une activité traditionnelle qui remonte aux origines de la race. Les huskies sibériens ont été élevés pour être des chiens de travail et leur capacité à tirer des charges sur de longues distances est leur principale caractéristique.

Pour atteler des huskies, un équipage de chiens est attaché à un traîneau ou à un kart (un chariot à roues). Le musher (le conducteur) dirige les chiens avec des commandes vocales tandis que les huskies travaillent ensemble pour tirer le traîneau sur la neige ou le kart sur terre.



L'attelage de huskies est un sport exigeant qui nécessite un entraînement rigoureux et une grande complicité entre les chiens et le musher. Les chiens doivent être en excellente forme physique et être bien entraînés pour pouvoir parcourir de longues distances à une vitesse moyenne de 15 à 18 km/h.

Ludovic, Joëlle et leur fille Elisa se sont pris d'affection pour ces bêtes. Aujourd'hui, c'est 20 pattes et 5 paires d'yeux qui partagent leur famille. Ils ont plaisir à braver tous les temps pour entraîner leurs chiens à travers la campagne et la forêt. Lors de ma visite, j'ai pu constater le soin porté à l'éducation ainsi que l'accueil particulièrement doux et câlins de ces chiens magnifiques.

Un tout grand merci d'avoir pris un peu de temps pour partager leur passion.



Véronique Delessert Pernet



Archives de Jorat-Menthue.

Après une demande et une rencontre avec la municipalité, un archiviste et trois collaboratrices et collaborateurs, Philippe Bardel, Chantal Lanz, Nicole Bœuf et Jean-Marc Hermans ont commencé le travail d'archivage le vendredi 11 juin 2021.

Pour les 4 mousquetaires archivistes, le but était de regrouper et mettre en ordre toutes les archives des 5 villages de Montaubion-Chardonney, Peney-le-Jorat, Sottens, Villars-Mendraz et Villars-Tiercelin d'avant la fusion.



Un local annexe à l'administration a été choisi pour entreposer plus d'une douzaine de caisses plastiques venant des différentes administrations villageoises.

A chaque ouverture de couvercles, ce fut la découverte de ce qui nous attendait pour la suite du travail... Selon le calendrier de conservation des archives cantonales vaudoises, nous avons, dans un premier temps, trié et surtout éliminé un grand nombre de documents : doublons, pièces comptables antérieures à 10 ans, circulaires de toutes sortes, etc. Puis, nous avons dressé pour chaque village et chaque catégorie de documents une première liste manuscrite.

Les premiers frimas de l'automne nous ont contraint dans un premier temps à déménager dans le sous-sol de l'administration dans une ambiance plus chaude avec de la place pour trier convenablement ; les mettre dans l'ordre chronologique, les grouper dans des enveloppes et des boîtes adéquates tout en enlevant tous les éléments métalliques.

Pour la dernière étape du travail nous avons pu utiliser la magnifique salle du conseil qui avait l'opportunité d'être à côté du local d'archives. L'inventaire informatique est venu clore par un classement continu l'ensemble des archives de chaque village.



Un des villages

Enfin, dans les compactus (meubles rayonnages coulissants), toutes les archives communales ont trouvé leur place. Un village par rangée. L'écusson du village ainsi que le numéro de référence ont été apposés permettant leur identification plus aisément.

Pour terminer, la petite équipe de mousquetaires des archives a mis un peu plus de 800 h de travail pour en arriver, fin 2022, à ses fins.

Les 4 mousquetaires des archives de Jorat-Menthue

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Fenêtre de l'Avent de Villars-Mendraz



Souvenir en quelques images des fenêtres de l'Avent, qui nous ont réchauffé pendant cet hiver froid.. Elles nous ont permis de se retrouver afin de partager des moments chaleureux et sympathiques.



MERCI à nos fidèles et nouveaux décorateurs de fenêtres, ainsi que tous les promeneurs d'avoir répondu présents.

A l'année prochaine...

Les organisatrices
Laëtitia Henchoz et Pascale Tanniger



Chers amis, et lecteurs de l'ECHO du Jorat,

Cette année, vous l'avez déjà certainement lu dans les journaux, on va beaucoup parler du Major Davel, notre héros Vaudois, à qui nous devons la liberté !

Mais avant de l'honorer, il y a trois cents ans de cela, nous avons jugé bon, de lui couper la tête ! C'est cet anniversaire, du 24 avril 1723, qu'on va fêter cette année. Ce sera l'occasion de revoir un peu l'histoire de notre canton de Vaud.

Et pour cela, les patoisants ne sont pas en reste, car nous aimons revivre ces moments du passé et plusieurs écrivains émérites se sont donné la peine de raconter, en patois, la vie et les aventures de ce brave Major, notamment :

- Madame **Emma Jaunin** de Fey, dont nous avons édité quelques-unes de ses savoureuses histoires, en patois et français
- Le **Docteur Meylan** de Moudon, celui qui est à l'origine du Musée du Vieux Moudon (Journal l'Eveil de 1923, pour les deux cents ans de la mort de Davel)
- **Jules Cordey, dit Marc à Louis**, (1870 -1951) régent à Savigny et puis inspecteur des écoles, qui nous a laissé plusieurs textes de valeur, en patois du Jorat, dont le poème qui suivra, écrit en hommage à Davel.

Bonne lecture ! et si vous avez envie d'en savoir plus sur le patois vaudois, vous serez le bienvenu auprès de **L'Amicale des Patoisants de Savigny-Forel**.

m.rodtrauffer@gmail.com



Ao Majo Davet

L'ètâi gros-majo dâi perrotse
 Dâo vegnoûbllio de pè Lavaux,
 On citoyen de vilhie rotse
 De noûtron biau paï de Vaud.
 L'avâi z'au z'u ètâ notéro
 Dèvant de verî militéro.
 Po sè sordâ l'ètâi on père,
 Et leu, l'ètânt tî sè valet.
 Tot son bataillon que l'amâve
 Desâi : « Présent ! » quand lo criâve.
 Ah ! l'ètâi biau quand coumandâve,
 Noûtron brâvo Majo Davet.

À tî fasâi galé vesâdzo
 Et montrâve dâi get tant dâo
 Qu'à bin dâi z'hâore dâo velâdzo
 Nion, mé que li, n'ètâi meillâo.
 Quand l'avâi allumâ sa clière
 Passâve sa veillâ à liaire
 La vilhie Bibllia de son père,
 Pu, onna fllianma dein lè get,
 Lè man djeinte, s'adzenolhîve
 Et vè lo bon Dieu sè verîve...
 Ah ! l'ètâi biau quand ye prèyîve
 Noûtron brâvo Majo Davet.

Dèmandâve âo Dieu secorâbllio
 Que l'ausse pedhî dâi Vaudois
 Que noûtron paï tant amâbllio
 Sâi purdzî dâi baillis bernois.
 L'oyessâi onna voix tant dâoche
 Que desâi : « Davet, preind dâi fooce !
 Po luttâ contre l'or et l'orse*
 Va pè Lozena âo Conset. »
 Quand su son tsevu ye montâve,
 Que pè lè tserrâire l'allâve,
 L'ètâi biau, tant ye picatâve
 Noûtron brâvo Majo Davet !

Et sein pouâre po sa carcasse,
 Tot dèvant li l'è z'u tot drâi.
 - Va, crâno majo, trasse ! trasse !
 Hardi ! ein-an ! Fâ cein que dâi ! -
 Mâ, tot d'on coup, l'affère trosse...
 Pe min d'ami ! Ne cein, ne çosse...
 Clli l'hommo de tieu, de cabosse,
 Contre tî s'è trovâ solet.
 Pè Vidy l'a z'u son Calvaïro...
 Mâ l'è lé – quemet monsu Gleyre
 L'a montrâ – qu'ètâi biau à vère
 Noûtron brâvo Majo Davet !

Jules Cordey – Por la Veillâ

Au Major Davel

Il était grand-major des paroisses
 Du vignoble de Lavaux,
 Un citoyen de vieille rotse (souche)
 De notre beau Pays de Vaud.
 Il avait été notaire
 Avant de tourner militaire.
 Pour ses soldats, c'était un père,
 Et eux, étaient tous ses fils.
 Tout son bataillon qui l'aimait
 Disaient : « Présent ! » quand il l'appelait.
 Ah ! il était beau quand il commandait,
 Notre brave Major Davel.

Avec tous il était aimable
 Et montrait des yeux si doux
 Qu'à bien des heures du village
 Personne, mieux que lui, n'était meilleur.
 Quand il avait allumé sa lampe
 Il passait ses veillées à lire
 La vieille Bible de son père,
 Puis, une lueur dans les yeux,
 Les mains jointes, il s'agenouillait
 Et vers le bon Dieu se tournait...
 Ah ! Il était beau quand il priait
 Notre brave Major Davel.

Il demandait au Dieu secourable
 D'avoir pitié des Vaudois
 Que notre pays si aimable
 Soit purgé des baillis bernois.
 Il entendait une voix si douce
 Qui disait : « Davel, prends des forces !
 Pour lutter contre l'or et l'ours
 Va à Lausanne, au Conseil. »
 Quand il montait sur son cheval,
 Que sur les routes il s'en allait,
 Il était beau, quand il galopait,
 Notre brave Major Davel !

Et sans craindre pour sa carcasse,
 Tout devant lui, il est allé tout droit.
 - Va, crâne major, trace ! trace !
 Hardi ! En avant ! Fais ton devoir !
 Mais, tout d'un coup, l'affaire tourne court,
 Plus d'amis ! Ni ceux-ci, ni ceux-là.
 Cet homme de coeur, homme de tête,
 Contre tous se trouve solitaire.
 À Vidy, il a eu son Calvaire...
 Mais c'est là, comme monsieur Gleyre
 L'a montré, qu'il était beau à voir
 Notre brave Major Davel !



A NE PAS RATER !

Marcher ou courir pour soutenir *Différences Solidaires*



Petite restauration et stands d'informations

- Food truck L'Oeuferie
- Stand boissons
- Stand de la marque d'habits Revario
- Stand *Ultrasimple coaching*
- Stand de l'association
www.differences-solidaires.ch

Grégoire Tanniger et son équipe ont créé une manifestation pour jeunes et moins jeunes, coureurs, marcheurs ou mêmes promeneurs.

NOUS POUVONS TOUS PARTICIPER A LA PREMIERE

RUN2AID 24h RUNNIG

pour soutenir l'association *Différences Solidaires*

Rendez-vous au Refuge de Villars-Mendraz où pendant 24 heures vous avez la possibilité de réaliser une ou plusieurs boucles de 5 kilomètres en courant ou en marchant.

A votre rythme, seul ou en équipe relais, en compagnie de vos amis, de votre famille, de vos collègues de travail,....

Chaque personne paie pour chaque kilomètre parcouru Fr. 1.-.

Montant qui sera reversé à *Différences Solidaires*

Comment s'inscrire

1. Inscription individuelle pour 24h avec nom, adresse, no de téléphone et adresse email
2. Inscription en équipes relais pour 24h avec nom du chef d'équipe, adresse, no de téléphone, adresse email et les noms de tous les participants
3. Inscription individuelle ou multiple sur place

L'équipe de RUN2AID

Grégoire Tanniger

Inscriptions et questions run2aid24h@gmail.com

Suivre la page instagram [run2aid](https://www.instagram.com/run2aid)

Association Différences Solidaires

Créée en 1990 par Eric Vodoz, l'association *Différences solidaires* répond aux besoins des personnes en situation de handicap pour les aider à trouver des solutions pour l'organisation d'activités estivales et hivernales de plein air.

Quelques activités possibles: Mur de grimpe, tyrolienne, tour infernale, parapente adapté, randonnées en raquettes, Go To Ski, Dualski, Snow'kart. Randonnées en Joëlette, Quadrix, Cimgo, Bi-unique qui sont des engins pilotés soit par la personne en situation de handicap ou par un accompagnant.

Plus d'infos: info@differences-solidaires, www.differences-solidaires.ch ou 079 778 12 41





Un retour de nos soirées-spectacles de mars dernier



Après avoir fêté l'an dernier les 70+2 ans de Lè Maïentzèttè, nous célébrons cette année le **70ème anniversaire de La Sittelle**, société folklorique de Villars-Mendraz avec laquelle nous collaborons depuis plus de deux décennies. Deux décennies jalonnées par de nombreux spectacles, dont certains écrits totalement par nos membres, à l'image de celui de ce printemps. En effet, nombreux sont les talents mis à contribution tout au long de l'année pour faire vivre deux sociétés comme les nôtres : les petites mains sont mises à contribution pour concevoir décors, costumes, décorations et pâtisseries, les muscles sont mobilisés pour monter podium, sonorisation et éclairage, mais également pour danser, alors que créativité et mémoire sont les atouts principaux pour faire vivre chants, danses et textes. Mais s'il est un talent commun à tous nos membres, c'est le sens de l'amitié et de la rigolade, parfois au détriment du sérieux des répétitions – mais en avez-vous vu l'effet ? – tout au long de l'année. C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons les mardis soir pour préparer les chants et danses de nos spectacles, mais également lors d'autres occasions, animations villageoises ou manifestations culturelles tout au long de l'année. Et parfois, nul besoin de prétexte, c'est juste l'apéro ou un bon repas qui nous réunissent. Il n'y a pas de mal à se faire du bien !

Je garde le meilleur pour la fin : notre équipe est ouverte à tout le monde ! Nous accueillons très volontiers les nouveaux membres dans notre chœur ou sur notre cercle de danse. Que vous soyez artiste débutant ou accompli, possédant un costume vaudois ou non, nous mettons un point d'honneur à intégrer quiconque désire participer à une activité culturelle, légèrement physique et bonne pour l'esprit.



Adressez-vous à l'un de nos membres si l'envie vous titille, ou consultez notre site web www.chanter-danser.ch

BON ANNIVERSAIRE A LA SITTELLE !

Adrien Dufey

Président de Lè Maïentzèttè de Palézieux



FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS 6 DECEMBRE 2022 A Villars-Tiercelin

Le duo légendaire composé de Saint-Nicolas ainsi que de son compagnon de toujours le Père Fouettard, n'a pas raté son rendez-vous avec les habitants de Villars-Tiercelin en ce mardi soir d'hiver un peu brumeux et frisquet.

En effet, si l'année passée fut encore rude sous les derniers soubresauts de la pandémie, cette fois-ci l'événement fut libéré de toute entrave microbienne.

C'est en défilant dans les ruelles de VT avec leur fameux chariot en bois garni d'une lanterne et de bonshommes de pâte, au son de leur grosse cloche, nos deux compères virent leur chemin, à la nuit tombante, éclairé par les regards émerveillés de nombreux enfants accompagnés de leur famille.



En arrivant à la place de l'ancienne école du village, sous la tente qui leur fut réservée, Saint-Nicolas et le Père Fouettard eurent le plaisir de découvrir les visages des habitants de Villars-Tiercelin et parfois même de villages environnants.

Tout ce beau monde put alors se réchauffer en dégustant la fameuse soupe à la courge ainsi que moult petites gourmandises et desserts (parfois confectionnés et apportés par les participants eux-mêmes) sans oublier les inévitables et traditionnels bonshommes de pâte offerts à tous les enfants par Saint-Nicolas.

Tous ? Eh oui, en effet le Père Fouettard n'eut pas beaucoup de travail dans sa distribution de morceaux de charbon cette année car les petites bêtises avouées par les enfants furent l'occasion d'en sourire. Ne dit-on pas : A faute avouée, faute à moitié pardonnée ?

Le Saint-Nicolas put alors glisser un petit mot à chacun des nombreux enfants et fut le sujet apprécié des nombreux paparazzis immortalisant ces précieux moments. Certains jeunes n'oublièrent pas d'adresser un petit message à Saint-Nicolas, un poème ou une chanson, ce qui fut particulièrement apprécié par ce dernier.

Comme tous les participants, Saint-Nicolas et son acolyte purent encore profiter d'un excellent vin chaud ainsi que le thé de circonstance avant de partir pour d'autres lieux .

Ce faisant, ils n'oublièrent pas de, joyeusement, donner rendez-vous à toutes et tous pour le mercredi 6 décembre 2023 à Villars-Tiercelin, en remerciant tous les participants !

André Pfister pour l'association Les Potes-Iront

Match aux cartes jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin

Nous avons participé au 1er match aux cartes organisé par la Jeunesse de Villars-Tiercelin/ Dommartin le 24 février dernier.

Nous avons été bien accueillis et rapidement lancé dans les différents matchs aux cartes prévus (avec chibre, sans chibre, atout imposé et à la tourne). Le rythme était bien donné et l'organisation impeccable.



On a enchaîné les matchs jusqu'au moment du repas concocté par les jeunes qui nous a permis de partager et discuter tranquillement avec nos derniers adversaires.

Une telle soirée c'est une force de relations intergénérationnelles incroyables, c'est des échanges simples et vrais autour d'une table, c'est la possibilité de soutenir des jeunes qui s'investissent à fond et partager l'amitié tout simplement.

Nous avons eu énormément de plaisir à y participer et je ne dis pas ça parce qu'on a gagné 😊

Alors merci à la Jeunesse pour cette organisation et j'espère qu'ils auront été encouragés à renouveler l'expérience une autre année.



Marika Russ



FSG St-Cierges - 6 -



La FSG St-Cierges a créé un nouveau groupe en 2021, le groupe multisports sous les vœux de deux membres hyper motivées et tombées dans la fsg depuis leur enfance, Déborah et Manon.

Cette nouvelle section répond à une attente. « J'ai pratiqué l'athlétisme depuis toute jeune mais aujourd'hui comme d'autres, nous voulons continuer de faire du sport autrement. Pour ces jeunes adultes, les contraintes liées au suivi d'un sport et à des résultats sont difficiles à tenir.

Le groupe se veut collaboratif et participatif, ce qui signifie que tous les participants peuvent proposer une série d'entraînements ou un sport en particulier. Ce groupe fait plein de sports différents en fonction de ce que les participants ont à proposer.



Voici un petit aperçu (non exhaustif) de ce qui a déjà été proposé, basket, handball, yoga, tchoukball, etc.

Ce groupe est mixte bien que sur la photo et à l'heure actuelle, il n'y ait que des filles (22) ... Il est ouvert à toutes et à tous dès 20 ans.

Les entraînements en mauvaise saison se déroulent les lundis à 20h dans la salle du Champ du Gour à Moudon et, dès la belle saison, au terrain de St-Cierges.

Pour plus d'informations sur ce groupe, contactez Déborah 079/917.55.44 ou Manon 079/530.22.83

Tous les infos, horaires, lieux, etc, sont à retrouver sur notre site de la gym

www.fsg-st-cierges.ch

Jean-Marc Hermans
Membre du comité



Dans le no 17 de l'ECHO, je vous avais parlé du Menhir du Jorat, voici une balade pour le voir... vous le trouverez au point 721, point rouge sur la carte !



La « Pierre du dos à l'âne », appelée ainsi à cause de sa forme, a longtemps été prise pour un banal «caillou», puisqu'elle était couchée et enterrée aux trois quarts. C'est seulement en 1991 que le syndic d'Essertes d'alors, Francis Hildebrand, fait appel à des archéologues, qui découvrent alors le fameux menhir. C'est le menhir le plus grand de Suisse, érigé il y a plus de 6'000 ans, à l'âge du bronze. Il mesure 5,6 m de haut et pèse 25 tonnes. Symbole de l'élévation de l'homme, ce majestueux « caillou » représente le lieu entre la terre et le ciel. Il aurait été dédié à la mémoire d'une divinité ou d'un grand chef, mais nul ne connaît sa mystérieuse origine. Il a été aujourd'hui déplacé entre les communes d'Essertes et Auboranges, à la frontière des cantons de Vaud et Fribourg.



Le groupe de marche vous attend chaque vendredi matin place de la grande salle de Peney-Le-Jorat à 07h30 pour une marche de 1h30 à 2h Ainsi le reste de la journée vous appartient !

Site : <https://sites.google.com/site/sympatours/groupe-de-marche>

Jean-Luc Tappy



Avril 2023		Novembre 2023	
22/23	RUN2AID 24h running à Villars-Mendraz <i>Voir annonce page 26</i>	4/5	Soirée Chœur mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>
		11	Soirée Chœur mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>
Mai 2023		25	Bal des Ecoliers à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i>
6	Tour de Jeunesse à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i>	25/26	Soirée Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>
13	Supermarché de l'Antenne <i>Association l'Antenne</i>		
18	Course du Refuge annulée <i>Refuge de Villars-Mendraz</i>	Décembre 2023	
26	Apéro du vendredi <i>Association l'Antenne</i>	2	Distribution de sapin et récolte Téléthon à Villars-Mendraz <i>Jeunesse Villars-Mendraz</i>
		2	Vente pour le Téléthon à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i>
Juin 2023		2/3	Soirée Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>
3	Marché artisanal à Sottens	6	Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i>
16	Apéro du vendredi <i>Association l'Antenne</i>		
Juillet 2023			
Août 2023			
1	Fête nationale à Sottens <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i>		
18	Apéro du vendredi <i>Association l'Antenne</i>		
Septembre 2023			
8	Apéro du vendredi <i>Association l'Antenne</i>		
22/23	Raisinée à Dommartin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i>		
Octobre 2023			
21	Souper fondue à Dommartin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i>		
28	Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i>		



*Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous
les vendredis matins à 7h30 (heure d'été)
08h00 (heure d'hiver) pour une marche de
1h30 à 2h00*



*Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu les
mercredis après-midi
Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !*

Au Naturel Paysage Sàrl



Laisser à la nature un coin de votre jardin

📍 Chemin de la Laiterie 9b
 1058 Villars-Tiercelin
 📞 +41 77 497 25 00
 ✉ contact@aunaturelpaysage.ch
 🌐 aunaturelpaysage.ch

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



L'art de rebondir

Invitée par le Groupe des Aînés de Montanaira avec la participation des Aînés de Jorat Mentue, Rosette Poletti est venue à la salle de Sottens mercredi 15 mars. La conférence avait pour thème La Résilience.

Accueillie par Pierre-Alain Portmann, président de 3^{ème} Jeunesse et René Pernet, syndic de Jorat Mentue, Rosette Poletti était très attendue. La conférencière de par sa qualité de la communication a apporté un nouvel éclairage sur la résilience.

Lors de situations exceptionnelles ou dans des circonstances adverses (perte de travail, séparation, mauvais traitement, deuil, etc), certaines personnes sont fortement ébranlées, d'autres au contraire rebondissent et semblent sortir plus fortes encore de l'épreuve. Cette faculté de rebondir face à l'adversité s'appelle la résilience. « Cette qualité n'est pas difficile à développer et nous en possédons tous déjà les prémices à un certain degré. Si l'on sait comment favoriser la résilience on peut aider des personnes qui vivent des situations très difficiles et s'aider soi-même », relève Rosette Poletti.

Dans sa « boîte à outils » nous trouvons, la communication. Mettre des mots sur une réalité). Reprendre le contrôle de la situation. Si l'on est capable de mettre de l'ordre dans le chaos on se sent déjà mieux. Ne pas attendre que ça vienne des Autres mais prendre la responsabilité de sa vie. Et comment surmonter le désespoir ? C'est en prenant d'autres sur sa barque que l'on y arrive. En aidant d'autres, en s'engageant, cela réveille la réserve d'amour que l'on a au fond de soi.

« Il faut voir la forêt qui pousse et pas seulement les arbres qui tombent. La résilience c'est aussi la capacité à l'espérance. Dans nos vies on devient plusieurs fois un autre papillon. Chacun fait ce qu'il peut à n'importe quel moment de sa vie mais peut-être devrions garder la capacité de voir le Lotus à la surface de l'eau plutôt que la vase au fond de l'eau » souligne Rosette Poletti.

Rosette Poletti est titulaire de deux maîtrises en soins infirmiers, d'un diplôme en théologie de l'Université de Genève et d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université de Columbia à New York. Dans son petit livre « La Résilience » Rosette Poletti nous parle de l'art de rebondir. www.centrosettepoletti.ch

Le centre Rosette Poletti ouvrira ses portes dans un proche avenir.

Dany Schaar

Exposition jusqu'au 29 avril

QUAND LA RUE PARLE AUX MUSÉES

A l'atelier typographique
LE CADRATIN

Emetteur national • Route de Peyres-Possens 29 • 1062 Sottens
Ouvert du mercredi au samedi de 10 à 16 heures

PEINTURES, SCULPTURES, PHOTOGRAPHIES

A proximité du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), des poubelles vandalisées finissent de se consumer. De cet amoncellement de planches et d'affiches partiellement détruites émergent les cartons d'invitation de l'exposition de l'artiste Francis Alÿs montrant un pied qui frappe un ballon en feu.

De cette réalité urbaine et de cette coïncidence poétique, une seule envie: se brûler les ailes, casser les codes et donner une nouvelle vie à ces débris. Une série de photos illustre ce voyage dans le quartier de la gare en mutation.

QUAND LA
RUE
PARLE AUX
MUSÉES

MICHÈLE RUDAZ

MARIE-CHANTAL COLLAUD

BERNARD CHAPPUIS


NAISSANCES :


20.09.2022	Rebmeister Margaux	Villars- Mendraz
05.11.2022	Brunner Alison	Peney-le-Jorat
07.11.2022	Villard Ayden Hugues	Peney-le-Jorat
23.01.2023	Zraggen Arthur Michael	Villars-Tiercelin

DECES :


16.10.2022	Meylan Marie-José	Villars-Tiercelin
02.11.2022	Azenha dos Santos Pedro	Peney-le-Jorat
03.12.2023	Gavillet Véronique	Peney-le-Jorat
07.01.2023	Bissat Georges	Villars-Tiercelin

INFOS DU JOURNAL

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Véronique Delessert Pernet

Ch. De l'Ancien Réservoir 1 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 079 471 09 08 - vero.delessert@bluewin.ch

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens
Tél. 079 469 58 20 - margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Délai de retour des articles : 06.10.2023

Prochaine parution : Début novembre

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants (en particulier pour le village de Montaubion-Chardonney). En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.